

Réquisition de logements CROUS pour les Jeux Olympiques 2024 : va-t-on mettre les étudiant.e.s à la porte ?

A l'approche des Jeux Olympiques de Paris 2024, plusieurs CROUS d'Ile-de-France ont signifié aux étudiant.e.s en résidence universitaire que leur bail se terminerait au 30 juin et non pas au 31 août comme à l'accoutumée, afin de pouvoir loger le personnel organisant les Jeux Olympiques.

L'Etat va-t-il expulser les étudiant.e.s de chez eux-elles afin d'organiser les JO 2024 ?

Si nombre d'étudiant.e.s quittent leur résidence CROUS avant l'été, ils-elles sont aussi nombreuses à rester, notamment en Ile-de-France, afin de pouvoir poursuivre leurs examens ou travailler. Si les CROUS ont garanti un relogement pour chaque étudiant.e qui le demanderait, **l'UNEF s'interroge sur la possibilité concrète pour les services des CROUS, sous-financés et en manque de personnels de pouvoir concrètement ne pas pénaliser les étudiant.e.s.** Chaque année, des étudiant.e.s se retrouvent à la rue en raison des soucis administratifs des CROUS dans la gestion des dossiers ou du non-respect de la trêve hivernale pourtant adoptée par le CNOUS en 2019.

De plus, le relogement n'est pas suffisant. **Forcer les étudiant.e.s à déménager en pleine période de rattrapages ou de salariat** est une source de stress supplémentaire qui va pénaliser nombre d'entre eux-elles. Si l'État demande l'utilisation des logements CROUS, **l'UNEF exige que cela puisse se faire uniquement sur les logements où les étudiant.e.s sont parti.e.s volontairement et sans aucune réquisition qui forcerait l'expulsion ou le déménagement.** L'UNEF demande également à ce que l'État assure financièrement la location des chambres CROUS afin de ne pas creuser davantage le déficit de ces services publics.

Pourquoi construire quand on peut réquisitionner ? La politique du logement étudiant vue par le Gouvernement

Depuis des années, les CROUS manquent de budget et l'entretien et la construction des résidences étudiantes prend énormément de retard. Alors qu'Emmanuel Macron avait promis la construction de 60 000 logements entre 2017 et 2022, seuls 10 723 ont vu le jour d'après les dernières estimations. Concernant les rénovations, de nombreuses résidences atteignent des stades de plus en plus critiques. Pourtant en 6 ans, la seule réelle politique à destination du logement étudiant semble être la réquisition pour les JO 2024 qui risque de mettre à la rue des étudiant.e.s juste avant l'été. **L'UNEF dénonce l'hypocrisie du Gouvernement, qui depuis des années ne finance pas le service public des CROUS mais sait l'utiliser au détriment des étudiant.e.s quand cela lui convient, en l'occurrence afin d'organiser les JO.**

L'UNEF revendique :

- **Que les logements CROUS utilisés concernent uniquement les chambres où les étudiant.e.s sont volontairement parti.e.s avant l'été et qu'aucune expulsion n'ait lieu**



- Que l'Etat prenne en charge financièrement la location des chambres CROUS pour l'organisation des JO
- Que le Gouvernement prenne sérieusement en charge la question de la rénovation et de la construction de logements CROUS et qu'en première étape, il affecte un nombre conséquent de logements construits pour les JO aux CROUS

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28 / presse@unef.fr